

PARIGNÉ -LE-PÔLIN

2022/2023





Joël
LEPROUX
Maire de
Parigné-Le-Pôlin

Chères Parignéennes,
chers Parignéens,

Nous voici à notre rendez-vous bisannuel pour évoquer notre commune et son avenir.

Nous avons été confrontés ces dernières années à différentes crises climatiques, de santé, sociétales et mondiales qui impactent nos vies. Nous devons prendre certaines dispositions et nous adapter à ces nouvelles conditions. Les grands changements concernent notamment l'énergie, les ressources et l'environnement.

Quelles sont les possibilités pour notre commune ?

- **Énergies** : nous consommons de plus en plus d'énergies alors qu'elles deviennent plus rares et plus chères. La communauté de communes et la commune doivent tendre vers une sobriété et une meilleure autonomie énergétique. Nous avons à identifier des zones où nous pourrions produire de l'énergie à base de photovoltaïque ou d'éolien.
- **Ressources** : là aussi nous devons changer notre regard. Le maître mot est de mutualiser pour consommer moins. Cela passe par le covoiturage, par la location, le prêt de petit matériel plutôt que l'achat pour une faible utilisation. Bien sûr ce n'est pas toujours possible, mais prenons ces habitudes qui deviendront très vite indispensables.
- **L'environnement** est certainement le secteur où il faut faire beaucoup plus. La consommation et l'artificialisation des espaces, la diminution des ressources en eau, les déchets produits sont quelques-unes des conséquences de nos modes de vie. Si bien sûr, il n'est pas question de faire de l'écologie punitive et subie, il faut dès maintenant s'adapter et anticiper.

Nous devons gérer les cultures et plantations afin de limiter la consommation d'eau.

Nous avons aussi la responsabilité de mieux entretenir les points d'eau, mares, zones humides et ruisseaux. La commune a sa plus grande surface plantée en forêt, c'est une source de biodiversité et de captage de CO₂. Mais c'est aussi un environnement sensible, sujet aux incendies dans la période sèche. Les accès pompiers doivent être maintenus en bon état par les propriétaires.

Les déchets produits de toute nature ne doivent plus être considérés comme des « déchets » mais comme de futures matières premières. Dans cet esprit nous devons recycler encore mieux. Il est à noter que cette idée fait doucement son chemin car le volume des refus de tri diminue.

Notre village est une richesse mutuelle.

Je compte sur ce que chacun pourra apporter à notre commune par ses idées et sa participation.

C'est la seule voie possible : faire ensemble, mutualiser, partager. Ce sont les mots que je souhaite faire raisonner dans chacun de vous pour l'année 2024.

Enfin je viens, au nom du conseil municipal, des agents de la commune et moi-même vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Joël Leproux

Événements
PAGES 03 à 05

Commissions
PAGES 06 à 09

Associations
PAGES 10 à 12

Commerçants
PAGE 13

Projet de territoire
PAGES 14

Tourisme
PAGE 16

Patrimoine
PAGE 17

Informations
PAGE 18

sommaire

■ 14 janvier 2022, PREMIERS VŒUX DU MAIRE EN PRÉSENCE DES HABITANTS

Rappelons-nous que le début de la guerre contre la Covid 19 avait perturbé les élections municipales de 2020, que le premier tour de scrutin s'était déroulé le 15 mars, mais que la mise en place de la nouvelle équipe avait été retardée.

Et en janvier 2021, comme la pandémie perdurait, les vœux avaient été présentés par écrit et en vidéo. En 2022, le virus circulait toujours. Mais il s'était affaibli. Aussi, devant les Parignéennes et les Parignéens rassemblés dans la salle polyvalente, le maire pouvait présenter le travail accompli au cours des presque deux années écoulées. Malgré les contraintes imposées par l'épidémie, a-t-il expliqué, des réalisations avaient bien démarré.

Citons la sécurité anti intrusion renforcée à l'école, le nouveau parc informatique de la mairie ou la fibre sur l'ensemble du territoire communal. Pendant ce temps, le domaine des Lilas accueillait de nouvelles familles. D'autres dossiers déjà établis annonçaient une année active pour 2023.

■ 8 mai 2022 et 2023, CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 SUR L'ALLEMAGNE NAZIE

En avril 2022, nos deux agents techniques, Frédéric et Fabien, avaient remis à neuf notre monument aux morts. Certes, son toilettage minutieux était nécessaire. Mais de plus, il marquait le centenaire de la décision, prise le 3 mai 1922 par le conseil municipal d'alors, de l'élever en ce lieu visible par toutes les familles que cette guerre de 1914-1918 avait frappées.



Ce 8 mai 2022, la commune de Parigné-le-Pôlin organisait et accueillait les participants de Guécélard et de Spay. Après le service religieux de 10h30, la cérémonie au monument aux morts commençait à 11h45. Un vin d'honneur offert clôturait ce temps fort.

Le 8 mai 2023, c'était à la commune de Spay d'organiser la cérémonie en fin de matinée. Mais auparavant, une cérémonie secondaire s'est déroulée

devant notre monument aux morts. Après la boisson chaude et la viennoiserie offertes à la cantine, la plupart des participants avaient rejoint, sur la route d'Angers, le monument dressé aux résistants des réseaux Buckmaster. Les maires des communes en écharpe, les représentants d'organisations départementales ainsi que les porteurs de drapeaux, les pompiers et de nombreux habitants, tout ce monde formait deux chaînes parallèles qui montant vers la liste de ceux et celles qui avaient osé, 80 ans plus tôt, être engagés contre l'armée d'occupation. Une fanfare exécuta l'hymne national ainsi que le chant des Partisans, témoin de ces années de résistance. Ce fut ensuite le départ vers Spay, dernière étape de cette matinée du souvenir.

■ 17 et 18 septembre 2022, JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

« St-Michel-des-Perrais face à son passé » est une rétrospective du lycée-collège Saint-Michel-des-Perrais (1946-2015) qui était présentée dans l'église.



Hélène Baudrier, alors étudiante d'Histoire en seconde année de Master à Le Mans-Université, en est l'auteure. Un ensemble de huit panneaux très documentés montrent la fondation, l'installation au château des Perrais, le pensionnat, l'enseignement, sans oublier le personnel enseignant et non enseignant, d'ailleurs représenté au cours de ces deux journées par ceux et celles qui habitaient Parigné-Le-Pôlin. Elle a étudié les lieux, les sources archivistiques dispersées en plusieurs endroits et recueilli de nombreux témoignages. Et des anciens élèves, scolarisés depuis des régions éloignées pendant les premières décennies de l'établissement, avaient fait le voyage pour cet événement. Près d'une centaine de personnes sont venues visiter l'exposition et entendre les conférences au cours de ces deux journées. L'ensemble des panneaux demeure propriété de la commune.

■ Samedi 18 octobre 2022 et 18 novembre 2023 LE GOÛTER DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Les Aînés de Parigné-le-Pôlin qui ont répondu aux invitations remises par les conseillers municipaux, se sont réunis, comme chaque année, dans la salle polyvalente, bien contents de se revoir.



En 2022, ce sont les Carmen's de Sphères La Compagnie, un duo de musiciennes, qui ont animé brillamment l'après-midi. En 2023, c'est l'orchestre Alkadièse qui a été choisi. Un groupe de cinq musiciens et musiciennes qui, très vite, ont su extraire de leur chaise de plus en plus de personnes pour danser avec grand plaisir. Pendant ce temps, les membres du conseil municipal et deux jeunes de la commune veillaient à ce qu'aucun invité ne manquât de quelque chose.

Comme à son habitude, Teddy, notre cuisinier, avait concocté des préparations salées et sucrées, fort appétissantes et parfaitement copieuses pour les plus gourmands de nos aînés !

Un bel après-midi de retrouvailles, de danses et d'échanges est venu ainsi animer un week-end automnal.

■ 26 novembre 2022, « UN ARBRE, UNE NAISSANCE »

L'opération « Un arbre, Une naissance » a salué l'arrivée des nouveaux nés de l'année dans notre commune.



Cette plantation d'arbres subventionnée par le Conseil régional avait été reconduite. Sept familles étaient concernées, trois étaient présentes.

Léo, Maxence et Mylana ont chacun un pommier qui pousse du côté des Lilas et du lotissement des Forges : une Patte de Loup, une Belle de Boskoop et une Reinette du Mans. La commune a complété le nouveau bosquet par deux poiriers, un tilleul et un chêne sessile.

■ 16 décembre 2022, CHORALE DE SPAY

La chorale de Spay s'est produite dans notre église. Ses choristes nous ont offert un grand choix de chants de Noël ainsi que des succès qui ont passé brillamment l'épreuve du temps.



Mais il fallait du courage pour affronter, ce soir-là, le grand froid hivernal ! Heureusement que les boissons chaudes et les gourmandises préparées par Teddy, notre cuisinier, nous attendaient à la sortie. Elles ont ravigoté tout le monde.

■ 6 janvier 2023 CÉRÉMONIE ANNUELLE DES VŒUX DU MAIRE



À l'invitation de la municipalité, beaucoup d'habitants se sont rassemblés dans la salle polyvalente et le maire a présenté les réalisations de son équipe. Au cours de l'année écoulée, l'attention s'était portée sur la voirie et la sécurité, et sur l'entretien de bâtiments d'usage public. Mais de nouveaux sujets de préoccupation liés aux problèmes de l'énergie et aux conséquences des changements climatiques sont passés au premier plan. Quand les exposés du maire et les réponses apportées aux questions des habitants ont été épuisés, il y eut une surprise : une ancienne plaque directionnelle de notre bourg, remontant vers le milieu du 19^{ème} siècle, avait été retrouvée et patiemment rechapée par l'association Mémoire et Patrimoine de Cérans-Fouletourte qui nous la remettait. Elle attend actuellement les travaux de la rue principale afin de retrouver une place bien en vue. Le moment est venu de s'approcher des tables où attendent les verres et les réjouissances. La séance va se prolonger par les habituelles petites conversations.

■ 30 juin 2023

LE PIQUE-NIQUE DES ENFANTS

Comme c'est l'habitude, la fin de l'année scolaire a été marquée par un pique-nique de tous les enfants de l'école. Ces derniers se sont installés dehors, par groupes sur le terrain en herbe qui domine le parking et la salle polyvalente. Quelques parents et des volontaires de la mairie viennent s'adjoindre aux agents de la cantine : ils vont aider à la distribution des plats concoctés avec soin par notre cuisinier, tout en limitant, si nécessaire, les débordements de liberté du côté des jeunes convives. Un grand moment annonciateur des vacances d'été !



■ 22 juillet 2023

« FESTIVAL DE LA BELLE VIRÉE »

Organisé par la Communauté de communes du Val de Sarthe et les Baltringos, il bat son plein, successivement sur trois communes différentes.

Le samedi 22 juillet, il a investi notre village. Dès l'après-midi, tout était prêt pour accueillir gratuitement les spectateurs de tous âges. Sous un soleil généreux, ils venaient des communes proches, mais également de plus loin et même de la ville du Mans ou d'ailleurs. Certains étaient à pied, d'autres à vélo ou en covoiturage. Parigné-le-Pôlin était alors un vrai pôle d'attraction : près de 1000 personnes l'auront visité au cours de cette soirée. Fort heureusement, les jeunes de la commune avaient réalisé des parkings à vélo, et même des pancartes colorées qui aidaient à se repérer sur le festival.



Des spectacles vivants, inventifs et parfois surprenants, savaient déclencher le rire en famille, tels « L'Hippodrome de poche » et le spectacle de « La Peur au ventre ». Le Clos renard, lui, était entièrement consacré aux tout petits. Absorbés dans la réalisation de petits chefs d'œuvre, ils pratiquaient, sans s'en rendre compte, de multiples activités sensorielles. Pour les plus grands, il y avait la Bicoque à Vélo, camion ambulant maintenant consacré aux réparations à domicile, ou la caravane du festival qui présentait « Oh mon corps » de Marie-Serge Coïc. On pouvait également manger sur place grâce au marché « Miam Local », se délecter de glaces artisanales et même participer à l'atelier de cuisine. De beaux et bons moments dans une ambiance sans accroc.

■ 17 septembre 2023

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

C'était la première visite commentée du sentier de découverte (1^{ère} partie). Un ensemble de six panneaux placés le long d'un petit circuit relate, d'après le bâti existant, l'histoire de la moitié nord du village. Le sentier part de la rue du Prieuré, longe le parc des Perrais et descend jusqu'à l'admirable grille du château. Il continue jusqu'aux Petits Perrais d'où il traverse la route pour rejoindre l'ancienne bascule communale, et il remonte ensuite la rue Principale jusqu'à l'église. Pour la visite intérieure de ce très riche édifice religieux, mieux vaut emprunter un des guides posés à l'entrée.

Les averses ont contrarié la visite dont le cheminement a dû être réduit. Et la quarantaine de visiteurs a pu apprécier l'hospitalité offerte par l'église et le lavoir ! C'est en effet en ces deux refuges que l'essentiel des explications et des questions ont été échangées.



Cette réalisation n'est qu'une partie du projet. Dès 2024, le sentier s'envolera vers le haut du village et redescendra du côté du chemin du Plessis.

Les commissions

EN ACTION

■ COMMISSION VOIRIE/ BÂTIMENT

Plateau ralentisseur de l'école

Juillet 2023 : réalisation d'un plateau entre la rue Principale et Les Grands Bois, rénovation de l'accès parking salle polyvalente par l'entreprise COLAS.

Cet ouvrage vient compléter les aménagements visant à abaisser la vitesse des véhicules sur la commune, tel que le deuxième coussin berlinois et la limitation à 30 km/h route des Forges, le ralentisseur au Bruon, le stop en descendant la rue du Tertre, le stationnement à cheval sur la chaussée et le trottoir rue Principale.

En même temps il permet d'accéder avec plus de confort au parking de la salle polyvalente.

Coût de l'ensemble : 31 000 euros.



Lotissement La Forterie

Octobre 2023 : suite et fin de la rénovation des trottoirs de la Forterie par l'entreprise ATTP de Parigné Le Pôlin.

En quelques chiffres :

- 2 000 m² de trottoirs et parkings rénovés.
- 480 m de bordures.
- Coût : 110 000 euros.
- Subvention : 11 000 euros.

LES PROJETS 2024

Travaux sur les bâtiments mairie et salle polyvalente :

Un projet de réfection porte sur le toit de la mairie. Des fuites sont constatées à l'intérieur de l'espace d'accueil. Le toit nécessite une rénovation coté pignon nord.

La salle polyvalente sera également concernée par les travaux cette année. En effet, des fuites de toiture sont aussi constatées et de petits travaux de réparation doivent être entrepris çà et là. Enfin, un réaménagement du local hébergeant les associations est à l'étude, afin de compenser la perte des espaces du Clos Renard (en vue du projet de la MAM, Maison des Assistantes Maternelles).

Réaménagement du centre bourg :

Les travaux d'assainissement préalables au réaménagement du bourg, dont le projet avait nécessité la participation d'habitants de la commune et riverains, devaient débuter en 2024.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la communauté de communes vient de nous apprendre leur re-

port sans explications pour l'instant.

Nous regrettons cette décision décevante et nous remercions encore vivement les personnes qui ont donné beaucoup de leur temps pour mener à bien ce projet. Dès que nous en saurons plus sur les motifs de ce report, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Après plusieurs années de travaux, le PLU a été définitivement voté par le conseil municipal le 12 décembre 2023. Au regard du contexte environnemental, la nouvelle ligne directrice de ce plan est clairement de densifier l'habitat, donc limiter l'étalement urbain.

Les mesures à prendre pour préserver les ressources naturelles passent par la diminution drastique de la consommation des terres agricoles instituées par la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

COMMISSION ÉCOLOGIE / MOBILITÉ

Aménagement du Pré Bignon

Ce nouvel espace de loisirs à vocation écologique se situe à l'entrée du village, face au château des Perrais. Initialement halte équestre, cette zone se voit investie d'une ambition plus large : halte de randonnée, aire de pique-nique, espace pédagogique pour sensibiliser à l'écologie, lieu d'observation et de promenade.



En 2023, une haie bocagère composée de 50 arbustes locaux a été plantée le long de la zone de captage des eaux usées afin de la masquer et d'offrir le gîte et le couvert à la petite faune.



Une mare a également été créée afin d'accueillir libellules, amphibiens et oiseaux migrateurs. De l'autre côté du ru, le terrain a été remodelé afin de laisser place à des zones aplanies, permettant d'accueillir de futurs événements de plein-air (fête de la musique, course cycliste...). Quelques arbres isolés sont venus compléter l'ensemble (ombrage arrêt de bus et futures zones de pique-nique). En 2024, du mobilier sera installé pour profiter pleinement de cette nouvelle zone.

Des arbres, de l'ombre et de la fraîcheur !

16 nouveaux arbres ont été plantés dans le cadre de l'opération « Un arbre, une naissance ».



Le boulodrome, en haut du chemin du Plessis, a bénéficié d'une partie de ces plantations pour ombrager le pourtour du terrain et permettre aux boulistes d'en profiter au maximum. Du mobilier extérieur viendra compléter l'aménagement de cette zone en 2024.

La commune a acquis le « champs aux moutons » situé à l'arrière de la salle polyvalente. Des arbres y ont été installés en couronne afin de créer une zone extérieure ombragée dont pourront profiter les locataires de la salle (cocktail extérieur, zone de détente...).

Enfin deux arbres ont été positionnés en pourtour de l'aire de jeu du Domaine des Lilas / Plaine des Forges pour apporter ombre et fraîcheur aux familles.

Nous remercions le centre de formation pour adultes (CFPPA) de la Germinière à Rouillon qui a œuvré pour la plantation de ces différents espaces avec beaucoup de professionnalisme. Ce chantier-école est gagnant-gagnant. Il a permis aux apprenants d'éprouver leurs connaissances sur le terrain et à la mairie de réaliser un aménagement paysager à budget limité.

Quelques projets n'ont malheureusement pas pu aboutir mais ne sont pas à l'abandon pour autant : La recyclerie qui, faute de bénévoles et de local adapté, n'a pu voir le jour pour le moment.

La consultation des habitants pour le déploiement de nouvelles offres de transport collectif à Parigné le Pôlin n'a pas rencontré son public. Le conseil municipal reste néanmoins à votre écoute pour échanger sur de nouvelles modalités de déplacement à déployer.

En 2024, la commune rénovra les massifs et espaces végétalisés afin de maintenir la qualité de vie au sein du village. Les végétaux seront choisis pour leur pérennité et leur adaptation aux évolutions climatiques.

■ LA COMMISSION JEUNESSE

Ecole « les Trois Tilleuls »

Notre école a la chance de bénéficier d'une équipe enseignante et pédagogique très impliquée et dynamique. Grâce à cela, de nombreux projets ont pu voir le jour, pour certains avec le soutien de l'association des parents d'élèves « les Culottes Courtes » et la mairie (voyages, sorties scolaires, fresques, nouveau mobilier de bibliothèque...).

Au restaurant scolaire, il est à noter que la loi Egalim 2 est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

EGALIM en quelques mots :

- Minimum 50% de produits de qualité et durables dont 20% de produits biologiques
- Diversifier les sources de protéines
- Substitution des plastiques

Opération « dessin à l'école »

L'accueil périscolaire a répondu à l'initiative du Crédit Mutuel en participant à l'opération « dessin à l'école ». Fortement ancré dans la vie du territoire, le Crédit Mutuel participe à de nombreuses activités associatives et caritatives, et particulièrement auprès des enfants handicapés. L'opération « dessin à l'école » sur ce thème est faite pour sensibiliser les enfants au handicap.

La municipalité remercie Sophie et son équipe pour leur forte implication dans cette opération qui fut considérée comme un succès par la banque. Cette année, 25 familles ont bénéficié d'une aide grâce à cette opération (fauteuils, chiens guides, équipement véhicules spécialisés...) pour un budget moyen de 15 000 euros par enfant. Bravo !



Les mercredis-loisirs

La rentrée 2022 a sonné la fin de l'alternance entre Parigné-Le-Pôlin et Guécélard pour l'accueil des mercredis-loisirs. Désormais l'accueil se fait à l'école René Cassin. Une nouvelle convention a été établie afin de prioriser l'accès aux enfants de nos communes. En janvier 2023, la mairie a travaillé étroitement avec Guécélard dans le but de parvenir à une augmentation du nombre de places disponibles pour répondre à une forte demande des familles parignéennes. Après un démarrage complexe, l'organisation est aujourd'hui stabilisée.

Les autres projets menés

- Création de l'aire de jeux au Domaine des Lilas avec installation d'une structure Papillon (coût : 19 640 euros)
- Réfection du traçage au city stade et remplacement de panneaux de basket (1 900 euros)
- Participation d'un petit groupe de jeunes Parignéens au festival la Belle Virée avec la réalisation de parking à vélos et de totems directionnels
- Participation au service lors du Goûter des Aînés, une belle rencontre intergénérationnelle.



Création d'une « MAM » à Parigné-Le-Pôlin Maison d'assistantes maternelles

Le conseil municipal a accueilli très favorablement le projet de création d'une maison d'assistantes maternelles à Parigné-le-Pôlin. Les trois porteuses de projet (dont une habitante du village) réinvestiront prochainement le Clos Renard, à côté de l'école.

Cet espace, dédié à la petite enfance, n'était plus occupé de façon optimale depuis le transfert des mercredis-loisirs et des accueils de vacances vers les communes voisines. C'est donc avec bonheur que le lieu va renouer avec la petite enfance (0-3 ans) à l'horizon 2025. Le temps des études et des travaux nécessaires à l'ouverture de ce lieu qui aurait un potentiel d'accueil de 12 enfants, selon agrément.

La commune s'engage à financer les travaux pour réadapter le lieu à son nouvel usage, selon les préconisations de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Cette offre de service est indispensable pour attirer les jeunes familles dans notre village et maintenir notre petite école de campagne.



■ L'ÉCOLE DES TROIS TILLEULS

C'est une année haute en couleurs à l'école Les Trois Tilleuls qui vient de s'écouler.



Placée sous le thème de l'Art, ce sont d'abord les élèves de la PS au CE2 qui ont égayé les murs de l'école avec leur fresque colorée et leurs cadres réalisés « à la manière de ».



Les CM 1 et 2, enfin, ont quant à eux eu le plaisir de se rendre à Paris pendant 2 jours pour visiter le Château de Versailles, le Musée du Louvre et approcher la Tour Eiffel.



Quelle année extraordinaire !

Merci à l'Association des Culottes courtes, aux parents, à la mairie pour leur contribution à la réalisation de ces projets !

La cour a également retrouvé son troisième tilleul à l'hiver 2023 pour le plus grand bonheur des enfants qui ont pu participer à la plantation. L'école a ainsi renoué avec son nom « les Trois Tilleuls » !

Angélique SIMON, directrice de l'école

■ LE PROJET SANTÉ

La maison communale de santé n'a pas pu aboutir sous la forme escomptée, en partie pour des raisons de compétence territoriale, la santé étant une compétence communautaire. Il est indispensable de poursuivre le travail de mutualisation avec les communes voisines et tenter de multiplier les maisons de santé pluridisciplinaires, à l'instar du nouveau centre médical de la Suze.

Des discussions sont en cours avec les communes voisines qui peinent, elles aussi, à recruter des médecins. À suivre...

■ LES FINANCES DE NOTRE COMMUNE

Le budget est réparti en deux sous-ensembles, les investissements et le fonctionnement.

Les recettes de la commune s'établissent à 893 309 € pour 2023. Elles sont en hausse, dû notamment à un léger accroissement des dotations de l'État et à une faible augmentation de la population de la commune.



Les dépenses de la commune s'élèvent à 866 741 € et ont, elles aussi, augmenté. Les dépenses de fonctionnement ont subi l'inflation générale du coût de la vie, comme dans toutes les autres collectivités (dépenses énergétiques notamment).

Les dépenses d'investissement, quant à elles, sont liées aux équipements et rénovations que nous réalisons chaque année sur notre commune. Elles sont indispensables à l'évolution du village, au maintien et à la création de nouvelles infrastructures, à la sécurité...



La commune est peu endettée, il reste deux emprunts en cours qui se termineront en 2025 et 2026, pour un montant global à rembourser de 73 848 €.

Le montant actuel de l'endettement est de 67 € par habitant et par an.

A titre indicatif, la moyenne de l'endettement des communes Sarthoises, comparables à la nôtre, est de 476 € par habitant et par an.

Notre situation budgétaire est saine et nous permet de projeter de nouveaux investissements sur la commune dans les années à venir.

La vie DES ASSOCIATIONS

■ L'ATELIER CRÉATIF

L'Atelier Créatif aura 12 ans en juin prochain ! Une initiative soutenue à l'époque par l'association du Réseau douleur Sarthe, en 2012, puis à nouveau en 2018, lorsque l'atelier est devenu une association autonome.

C'est un atelier de travail manuel, dont l'objectif principal est la confection d'objets divers afin d'occuper le temps libre des personnes en ayant besoin. Les après-midis consacrés permettent de rompre avec la solitude. Cependant l'association ne saurait se substituer aux professionnels sociaux et paramédicaux. Nous n'avons pas d'animateur, en effet, aucun cours n'est dispensé par les bénévoles. Chacune (oui, pas de messieurs à ce jour) arrive avec son savoir-faire et crée des objets avec la technique qu'elle affectionne. Des jeux de société sont également à disposition. À noter, que la bienveillance de chacune sur les différentes productions est à la base de l'engagement des participantes. Un règlement est établi en ce sens.

Les séances sont ponctuées par un café, une tisane, un goûter à 16h !

Une exposition-vente a lieu, chaque année, mi-novembre.



📍 « L'Atelier Créatif » suivie par 108 personnes
Mail : lateliercreatif72330@gmail.com
Tel : 06 88 85 54 54



■ LES ART'MNÉSQUES

L'association propose des spectacles dans le domaine du théâtre, depuis 2017.

En mars et avril 2023, plus de 1000 spectateurs ont assisté au spectacle concocté par les Mômes Art'mnésiques dans « Les indésirables du goûter » puis la troupe adulte avec « Fallait pas ! ». Deux créations délirantes qui ont permis aux spectateurs de voyager du Moyen âge à la cour du Seigneur Dugôûter pour plonger ensuite, dans les années 80, autour d'un homme d'affaires peu scrupuleux.



Le 25 novembre dernier, la troupe Off de l'association a répondu à l'invitation du Comité d'Animation pour un dîner-spectacle haut en couleur « Parigné Show », alliant théâtre, musique, chant et danse.

Le prochain spectacle aura lieu en mars/avril. Deux nouvelles créations, écrites par des bénévoles se préparent.



La troupe des Mômes Art'mnésiques est au complet. Elle compte 21 jeunes acteurs, répartis en trois groupes, animés par trois bénévoles. Les répétitions vont bon train avec « La Polices des contes ». Les séances sont agrémentées par des jeux et des improvisations.

La troupe des adultes déguste « La Pièce Montée » dans une auberge, qui s'apprête à vivre des moments agités entre disparition, espionnage et amours chaotiques.

lesartmnesiques@gmail.com

■ LE COMITÉ D'ANIMATION

Le Comité d'Animation de Parigné-Le-Pôlin vous propose des activités en semaine (hors vacances scolaires) et des animations ponctuelles en week-end pour toute la famille. C'est une joyeuse équipe de 17 bénévoles qui donne de son temps et de son énergie pour vous distraire en toute convivialité !



Activités breakdance, danse, yoga, pilates et fitness vous ont été proposées et ont été renouvelées cette année (à l'exception du yoga qui devrait reprendre en septembre 2024). Une nouveauté cette année : gym douce le mercredi matin. Retrouvez le détail de ces activités sur le site de la commune !



Vous avez été nombreux à répondre présents aux concours de pétanque familiaux d'avril 2022 et juillet 2023. Les bénévoles n'ont pas hésité à retrouver leurs manches pour transformer, avec l'aide de la mairie, le vétuste terrain de tennis en 18 terrains de pétanque ! le tout financé par notre association !



La soirée Tartidancing (repas tartiflette, karaoké puis soirée dansante), après son succès en 2022, a été renouvelée en 2023.

Sans oublier l'animation de la fête de la musique en partenariat avec Les Culottes Courtes en 2022 et avec la mairie en 2023, occasion de vous présenter les chorégraphies de nos danseuses/eurs sous l'œil bienveillant de leur professeur Amandine qui est intervenue bénévolement tout le long de l'année.

Nouveauté 2023 : organisation d'un dîner spectacle le 25/11/23 en partenariat avec Les Franchements Dire Art'mnésiques et avec la participation de la formation musicale Amisibémols et de l'orchestre Alkadèse. Au menu de votre soirée : du théâtre, de la musique, du chant et de la danse !

L'association porte aussi main forte à la mairie pour tenir les séances de cinéma ambulants les lundis soirs des semaines paires à 20h.

cacs.parigne@gmail.com

■ GENERATIONS MOUVEMENT

Encore une année qui se termine, profitons-en pour faire un petit bilan. L'année 2023 n'a pas enregistré de nouvelles adhésions, et nous laisse à 31 membres, c'est dommage, c'est notre survie. Du côté positif, notre club s'est étoffé de nouvelles activités.

-Notre journée récréative, le dernier mardi après-midi du mois : cartes, scrabble, jeu d'échec, quiz... ponctués par des gâteaux et boissons offerts par un adhérent.

-Activités de plein air : Randonnées de 4 à 7 kms dans Parigné et ses environs, le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois, RDV au Parking salle polyvalente à 9h30.



-Pétanque le lundi après-midi à partir de 15 h
L'adhésion à la Fédération Val de Sarthe nous permet un élargissement de nos activités : voyages en France et à l'international, journées découvertes en Sarthe et en Anjou...à prix attractifs, spectacle au Palais des Congrès.

- Bowling : 2^{ème} mardi du mois au Mans.

Voilà notre année bien occupée, mais pas trop pour nous laisser notre liberté de vie à laquelle nous tenons.

Nous aurons aussi le plaisir en 2024 de recevoir L'Assemblée Générale du Canton le lundi 17 mars et les adhérents pour une épreuve « DICTEE » organisée par la Fédération le mardi 27 février.

madosoulat72@gmail.com

■ LES CULOTTES COURTES

L'association « Les Culottes Courtes » a pour but de mener des actions et d'organiser des événements afin de récolter des fonds pour financer les projets et sorties pédagogiques de l'école publique « Les trois Tilleuls » de Parigné-Le-Pôlin.

Nous remercions l'équipe enseignante qui est force de proposition et cherche toujours de nouvelles idées pour éveiller nos enfants

En 2022, nous avons organisé : Le Marché de Noël (vente de tartiflette et buvette) en décembre, le boum des beaux jours en mai, la fête de l'école en juin (après-midi jeux, spectacle des enfants, tombola) avec restauration (saucisses-frites) et buvette. Nous avons également mené plusieurs actions : vente de chocolats en décembre, vente de madeleines en avril.

Bilan de l'année : 2 actions et 3 événements qui ont permis de financer les projets de l'école :

Un spectacle au moment de Noël pour tous les élèves de l'école dans la salle Polyvalente.

Une sortie à Fillé/Sarthe pour les classes de la PS jusqu'au CE2.



Le transport pour une journée au Mans avec visite du Musée de Tessé et une journée à La Flèche pour visite du Château des Carmes et le Théâtre de la Halle aux Blé pour les classes de Mme Lambert et Mme Blanchard, soit les PS, MS, GS et CP.

Le matériel et les fournitures pour la réalisation de fresques : l'une réalisée par les maternelles et CP sur le mur de leur cour de récréation, l'autre par les élèves de CE1-CE2 sous le préau de leur cour de récréation.

Et la sortie à Paris : 2 jours et 1 nuitée pour la classe de M^{me} Simon avec les CM1-CM2.

Nous sommes heureux de constater que cette année fut riche de nouvelles rencontres et de nouveaux parents se sont investis dans l'association. Merci à tous les parents qui ont rejoint le comité d'organisation ou le bureau de l'association mais aussi à tous ceux qui s'investissent ponctuellement lors des événements.



En octobre 2023 nous avons organisé notre première boum d'Halloween avec une chasse aux bonbons dans Parigné-Le-Pôlin. Nous aspirons à organiser plus souvent ce type d'événements car il nous semble important de créer des moments où les enfants peuvent se côtoyer et s'amuser ensemble en dehors du cadre scolaire et où les parents peuvent se rencontrer et échanger. Ces événements sont ouverts à tous et nous prévoyons de nouveaux rendez-vous comme celui-ci à l'avenir, avec la complicité d'autres associations de notre village.

lesculottescourtes72330@gmail.com

■ LES SAPEURS-POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers de Parigné-Le-Pôlin ont accompli au cours de l'année 2023 pas moins de 400 interventions. Cela représente une augmentation impressionnante de plus de 10% par rapport aux années précédentes.

Le chef de centre le Lieutenant Patrice CAHOREAU, au nom de toute l'équipe, tient à féliciter et à remercier chaleureusement notre unique femme et ces hommes qui ont fait preuve d'un dévouement exemplaire.

Leur détermination, leur courage et leur professionnalisme ont permis de sauver des vies, de protéger les biens et de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence.

Les Sapeurs-Pompiers de Parigné-Le-Pôlin sont bien plus qu'une équipe de secours ; ils sont les gardiens de notre sécurité, prêts à risquer leur propre bien-être pour protéger le nôtre. Leur travail acharné, leur formation continue et leur passion pour leur activité de pompiers volontaire représentant 30 % de leur temps de repos sont dignes d'admiration.

Soan CHEVALIER (16 ans) et Antonin CHEVALLIER (18 ans), tous les deux de Parigné, ont intégré le centre de secours et prendront part aux interventions prochainement.

L'adjudant-chef Jean-Michel Joubert s'est vu remettre la médaille d'honneur Grand Or des Sapeurs-Pompiers pour 40 ans de service, à l'occasion de la cérémonie de la Sainte-Barbe qui s'est tenue le 16 décembre.

Notre engagement est une source d'inspiration pour nous tous, nous recherchons des femmes sportives avec des horaires décalés afin de renforcer nos équipes.

Je remercie votre sacrifice à répondre à l'appel, jour et nuit.

Patrice CAHOREAU, Chef de centre

BATIMENT

■ RENOUVEL'MANS

Peinture
BECHIR BOUDHRIOUA Mohammed
7 rue Principale
02 43 81 13 11

■ FOUCHER PHILIPPE

Peinture
Les Tétardières
02 43 72 90 69 / 06 64 50 15 42
foucher-philippe@orange.fr

■ LECOQ CHARLY

Electricité générale
lecoq.charlysas@gmail.com
06 43 43 97 36
28, Plaine des Forges

■ ATTP 72

Travaux publics, terrassement
TEIXEIRA Antonio
«La Finarderie»
02 43 43 07 54
antonio.teixeira@attp72.fr

■ ENTREPRISE DALIBARD

Maçonnerie
DALIBARD Sébastien
12 route du Petit Poirier
02 43 80 41 65
sarl.entreprise.dalibard@orange.fr

■ CARRELAGE CONCEPT

Carreleur
BRARD Thierry
La Chesnaie
02 43 57 26 01 / 06 63 95 46 86
brardt@orange.fr

SERVICES

■ EPICERIE VIVECO

GAUDRÉE Victoria
22 bis rue Principale
02 43 77 92 13

■ DIVL

Diagnostic immobilier
ORELL Philippe
Beaurepaire
06 99 16 68 04

■ ALLO FER EXPRESS

Repassage
FOUCHER BURBAN Christelle
45 route des Forges
02 43 87 88 63

■ EUMARINE

Coiffeur
BRINCHAULT Dolores
13 rue Principale
02 43 80 51 44

■ L'ATELIER BARBE & COIFF.

Coiffeur
MAUCOURT Béttina
2 Rue Robert Micheau Vernez
06 75 92 66 28

■ CAMELEONSTUDIO

Communication d'entreprise
PERROTIN Frédéric
1 hameau de La Fousardière
06 64 35 36 44
contact@cameleonstudio.fr

■ GOUIN AURÉLIE

Gestion en ressources humaines
1 résidence de La Plaine des Forges
06 30 33 49 83

■ LM CREATIONS

Fabrication en bois de récupération (meubles...)
LAMOVALTAY Marc
4 place de l'Église
06 84 55 57 86
marc.lamovaltay@laposte.net

■ BLANDI'NAILS

Onglerie, prothésiste ongulaire
24 rue Principale
06 65 37 59 84

■ LA MAISON DE LA GRILLE

Antiquités, art de vivre
Ouverture vendredi, samedi,
dimanche de 14h30 à 18h30 ou sur RDV
06 49 66 16 04

retrouvez toutes les infos de votre commune sur

www.parignelepolin.fr



suivez

« @communeparignelepolin »

Le Projet DE TERRITOIRE

« Ce projet vise à intensifier la **collaboration solidaire** entre les communes, à mettre en place des **actions vertueuses** en matière d'environnement et à **recréer du lien social** et intergénérationnel »

Adopté en mars 2022, le Projet de territoire du Val de Sarthe se concrétise par la mise en place d'actions bien réelles.

- **Un premier projet intercommunal** a vu le jour avec la **mise en place d'un Repair Café** animé par des habitants bénévoles de Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois et Mézeray. L'idée est tout simplement de redonner une seconde vie à vos objets et petits électroménagers cassés, en les réparant autour d'un café !



- **Création d'un fonds de soutien « Place aux initiatives »** depuis le 15 novembre 2023. Les habitants porteurs de projets peuvent bénéficier d'aides techniques ou financières pour lancer leurs idées si celles-ci viennent servir l'intérêt collectif ou environnemental. Une importance toute particulière sera accordée aux projets visant à l'adaptation au changement climatique, aux projets d'économie circulaire, à la réduction des déchets, à la préservation de la ressource en eau...

Plus d'infos sur www.val-de-sarthe.fr

- **Mise en place d'un « chaussidou »** sur la route du Mans, entre la Suze-sur-Sarthe et Roëzé le 19 juin dernier, pour permettre aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail en vélo de façon sécurisée. Il s'agit là d'une première étape, car la dynamique collective doit se poursuivre avec les entreprises pour repenser les modes de vie et les déplacements.



A venir :

- La première phase (études) du projet pilote « piscine intercommunale sobre et innovante » sera engagée prochainement.

En parallèle, la communauté de communes travaille étroitement avec le Pays Vallée de la Sarthe sur :

- Le Contrat d'Objectifs Territorial qui vise à dynamiser les transitions écologiques sur les thématiques air-énergie-climat et l'économie circulaire, pour 4 ans.

- Le Contrat Local de Santé qui s'articule autour de l'accès aux droits et à la santé pour tous, les comportements et les environnements favorables à la santé, une politique du « bien vieillir ».

- Le Plan Agricole et Alimentaire Territorial, avec l'accélération des circuits courts et une agriculture plus durable.

- La plateforme SARHA pour la rénovation de l'habitat local (conseil neutre et gratuit, accompagnement à la rénovation), tel 02 43 94 90 09 ou sarha@valleedelasarthe.fr
Plus d'infos : <https://paysvalleedelasarthe.fr>

► A savoir :

Dans le cadre du projet d'accélération énergétique, les habitants du Val de Sarthe seront consultés début 2024 sur les implantations potentielles d'installations d'énergies renouvelables, dans le but d'atteindre l'auto-suffisance énergétique en 2030.

MOBILITES DOUCES

Le coût du transport et ses impacts sur l'environnement sont des sujets importants pour vous ? Mais pas le choix que de prendre la voiture pour aller au travail ?

Des solutions existent sur notre ComCom pour réduire son impact et réaliser des économies lorsqu'on se déplace en voiture ! Suivez-nous...

LE COVOITURAGE AVEC KLAXIT

Klaxit est l'opérateur de covoiturage mis en avant à l'échelle de notre communauté de communes pour engager les habitants à se retrouver sur sa plateforme de réservation. Plus vous serez nombreux à être inscrits, plus les possibilités de covoiturage se développeront à proximité de chez vous.

Alors n'attendez pas que votre voisin le fasse, prenez les devants et engagez-le à vous suivre !



Comment faire ?

1. Vous téléchargez l'application Klaxit sur votre téléphone.
2. Vous vous inscrivez en tant que conducteur, passager ou les deux, et renseignez vos trajets quotidiens.
3. Très vite, vous serez mis en relation avec votre futur compagnon de voyage.

Pour toute inscription, le nouveau conducteur bénéficie d'une prime de 100 € de l'Etat. Grâce à la Région Pays de la Loire, il est rémunéré pour ses trajets (1€ par passager jusqu'à 20 km, puis 0,10 € du km supplémentaire). De son côté, le passager bénéficie des 10 premiers trajets gratuits. Ensuite, il voyage pour 0,50 € quelle que soit la distance parcourue. Économique !

Et en plus vous bénéficiez de la garantie « retour » si votre conducteur vous fait faux bond.

L'AUTO-PARTAGE AVEC MOUV'N GO

Vous ne roulez pas tous les jours mais vous avez besoin d'une voiture ponctuellement ? Et si vous pensiez à louer les petites Renault Zoé basées à Guécélard ? Pour une 1/2 journée ou une journée, c'est le bon plan à tarif attractif. Prenez votre vélo ou faites-vous déposer à Guécélard et à vous les économies !



Tarifs : 8 € les 6 heures,
13 € les 12 heures et 18 € les 18 heures.
Autonomie maxi de 300 km

Plus d'infos sur www.mouvngo.com
Pour s'inscrire : <https://mouvngo.clem.mobi>

LE PLAN VÉLO, ACTION

Le vélo est une excellente activité pour notre santé physique et mentale, et c'est un mode de transport respectueux de l'environnement. Il nous aide à réduire notre empreinte carbone tout en réalisant des économies.

Les élus du territoire veulent développer une dynamique plus large de la pratique du cyclisme, oui mais comment ?

L'utilisation du vélo ne pourra se faire massivement que si les aménagements et services mis à disposition du cycliste permettent de rendre **ce mode de déplacement sécurisé et compétitif**.

La phase 2 du plan vélo a permis de **définir un réseau cyclable**, reliant les « communes pôles » du territoire et apportant une réponse aux déplacements quotidiens (vers le travail, les études, les services, et les commerces). **L'objectif est de parvenir à ce qu'environ 4% des déplacements de moins de 10 km se fassent en vélo à l'horizon 2030**. C'est atteignable !

Pour cela, il nous faut :

- Améliorer le partage des routes entre automobilistes et cyclistes
- Améliorer le passage d'un transport à l'autre (rabattement vers les gares)
- Développer l'offre de stationnement vélo
- Former les jeunes à l'usage du vélo
- Communiquer, sensibiliser tous les publics

Quatre secteurs ont déjà été retenus pour mettre en place des liaisons cyclables, dont celui de Parigné le Pôlin / Fillé sur Sarthe / Guécélard / Spay.

Tourisme ET LOISIRS

AUTOUR DE PARIGNÉ-LE-PÔLIN

■ ACTIVITÉS

AVENTURE NAUTIQUE

Bateaux sans permis, canoë, paddle, velo
Le Petit Pré - Roëzé-sur-Sarthe
Tél : 06 52 04 18 72 | www.aventurenautique.fr

WAKE PARADISE

Téléski Nautique
La brosse - Lieu dit la pièce du milieu, Spay
Tél : 02 43 28 49 38 | www.wakeparadise.fr

CENTRE EQUESTRE DE LA VALLÉE

Equitation, promenade et initiation
Parigné-le-Pôlin
Tél : 07 70 87 83 71

LE MOULIN DU ROUVEAU

Ferme pédagogique - Gîtes atypiques
72330 Oizé
06 46 32 04 85
anne.sophie.defressine@gmail.com

SPAYCIFIC ZOO

Un zoo et bien plus encore...
La Martinière - Spay
Tél : 02 43 21 33 02
www.spaycificzoo.com | www.zoodefis.com

DOMAINE DU HOUSSAY

Spay
Tél : 02 43 21 16 58
www.domaine-du-houssay.com

PISCINE COMMUNAUTAIRE

Avenue de la Piscine - La Suze-sur-Sarthe
Tél : 02 43 77 31 69

■ SITES CULTURELS ET TOURISTIQUES

L'ÎLE MOULINSART

Moulin, centre d'art, pêche, bistrot/guinguette...
Rue du Canal - Fillé-sur-Sarthe
Tél : 02 43 57 05 10 | www.ile-moulinsart.fr

MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE

Rue Victor Hugo, Malicorne-sur-Sarthe
Tél : 02 43 48 07 17 | www.musee-faience.fr



■ PATRIMOINE DE PARIGNE-LE-PÔLIN

- Le lavoir
- La bascule
- L'église Saint-Pierre et ses trésors
- Le dolmen, dit « La Pierre Couverte »
- Château de La Chevalerie (14^{ème} s.)
- Château de Montereau (19^{ème} s.), jardin visitable l'été
- Château des Perrais (17 au 19^{ème} s.)
- La Croix des Vendéens
- La stèle des parachutages du réseau Hercule Buckmaster

Nouveau : le parcours patrimoine inauguré lors des Journées Européennes du Patrimoine, qui couvre l'ancien prieuré médiéval, le lavoir, la bascule et l'église.



■ RANDONNÉES PÉDESTRES ET ÉQUESTRES

Quatre parcours de randonnées

- Le Rouge de 4,3 km 1h00 - « *Le Coeur* »
- Le Orange de 7.4 km 1h45 - « *Le Chemin du Dolmen* »
- Le Bleu de 10 km 2h15 - « *Le Bleu* »
- Le Jaune de 15 km 3h30 - « *Le Grand* »
- Circuit équestre du Pré Bignon, 21 km - 3h30 (au départ de la halte équestre du Pré Bignon)

Les traces GPS sont téléchargeables sur votre smartphone depuis <https://www.parignelepolin.fr/randos>





Le village de Parigné-le-Pôlin s'est développé sur le flanc d'un coteau qui dépasse 100 m d'altitude, alors qu'à son pied la RD 323 n'est qu'à 45m. Il s'est doté très tôt d'un prieuré actif, a vu construire trois châteaux, puis a su intégrer les changements qui ont marqué les deux derniers siècles.

Six panneaux installés en septembre 2023 offrent la possibilité, tout en se baladant en toute liberté, de se faire une idée de l'histoire de la moitié nord du village, à partir de son bâti ou des traces qu'il nous a laissées. Pour la visite intérieure de l'église, dotée d'un patrimoine riche, les visiteurs peuvent emprunter un dossier-guide en y entrant.

Cette réalisation a exigé deux années de travail et de recherches dans les archives communales et départementales. Des compléments seront peu à peu ajoutés sur le site de la mairie ou lisibles par Qr code.

Une suite est prévue...



PRIEURÉ



1 L'ancien prieuré Saint-Pierre

Faute d'archives, nous ne connaissons ni la date de sa fondation, ni celle du départ de ses derniers moines. Et pourtant, il a précédé la construction des châteaux et il a dessiné le cœur de notre bourg en y édifiant ses principaux bâtiments.

BASCULE



4 L'ancienne bascule municipale

Installée dans un angle du Pré Bignon, elle témoigne du démarrage économique qui suivit la seconde guerre mondiale. Son temps fut bref. Et Parigné-Le-Pôlin est l'une des rares communes à avoir conservé sa petite cabine.

CHÂTEAU DES PERRAIS



2 Le château des Perrais

Le benjamin de nos trois châteaux s'est hissé, en deux siècles, au premier rang par son ampleur et par son architecture, sans oublier le modelage paysager. Ne le surnommait-on pas, au siècle dernier, le « Petit Versailles de la Sarthe ».

LAVOIR



5 Le Lavoir

Le lavoir aux trois pentes, qui fait face depuis 1900 à la grille des Perrais, est la « vitrine du village ». Sa visite révèle des éléments surprenants : le pourquoi de sa naissance, le cheminement de son eau vive et même la genèse d'un projet fou...

LE BAS DU BOURG



3 Au bas du bourg

Le 19^e siècle est descendu vers le manoir de la Chevalerie. Mme de Samson y a d'abord construit ses Petits-Perrais. Puis, un peu plus haut, une école privée pour petites filles a vu le jour. C'est maintenant le foyer Saint-Thibault.

ÉGLISE SAINT PIERRE



6 L'église Saint-Pierre

Son nom est « Saint-Pierre », comme le vieux prieuré qui fut sans doute son créateur, comme la petite statue qui veille discrètement du haut de sa façade. Fière de son clocher, elle dévoile aussi une richesse exceptionnelle à l'intérieur.

Informations UTILES

TRANSPORTS

■ AUTOCAR

Ligne régionale n°26
Saumur > La Flèche > Le Mans
<https://sarthe.transdev-paysdelaloire.com/ligne-26-regionale>

■ AUTOPARTAGE

Place du Gué, 72230 Guécélard
<https://clem.mobi/>
Service client : 01 86 86 85 85

■ COVOITURAGE

Klaxit
Partenariat avec la Région Pays de la Loire
<https://www.klaxit.com/>

CULTURE

■ ÉCOLE DE MUSIQUE ET DANSE

L'unisSon
29, rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe - 02 43 83 51 12
secretariatunisson@cc-valdesarthe.fr

■ CINÉMA

Cinéambul
Le lundi à 20h00 tous les 15 jours
Tarif : 5€
Salle polyvalente de Parigné-le-Pôlin
<https://www.cineambul72.fr/>

MÉDIATHÈQUE

■ "Les Mots Passants"

6 rue des Tanneurs, 72210 La Suze sur Sarthe
02 43 77 37 24
mediatheque@lasuze.fr

■ "Au Fil des Mots"

Espace Gérard-Veron
Rue de la République, 72330 Cérans-Foulletourte
02 43 87 61 92
culture@cerans-foulletourte.fr

RÉSEAUX

■ Eau

Véolia Eau
09 69 32 35 29 (7j/7 - 24h/24)

■ Assainissement

Services Techniques Communautaires
02 43 83 99 90
assistanteeau@cc-valdesarthe.fr

■ Électricité

Raccordement : 09 69 32 18 82
Dépannage: 09 72 67 50 72

■ Gaz

Dépannage : 08 00 47 33 33

■ Fibre

Test d'éligibilité et opérateurs
<https://sartel.fr/>
0 800 800 617 (appel gratuit)

DÉCHETS

■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le jeudi matin
Un décalage d'une journée est effectué en cas de jour férié au cours de la semaine, y compris le samedi.

■ COLLECTE SÉLECTIVE (PAV)

Salle polyvalente et route des Forges

■ DÉCHETTERIES

Site de Guécélard
Route de la Belle Etoile
02 43 23 66 23

Ouverture :

- Lundi et vendredi 10h00-12h00 / 13h30 à 18h00
- Mercredi 13h30-18h00
- Samedi 10h00-12h00 / 13h30-17h00

■ Site de Roëzé-sur-Sarthe

Route départementale 900
02 43 88 74 69

Ouverture :

- Lundi 13h30-18h00
- Mardi 10h00-12h00
- Mercredi et vendredi 10h00-12h00 / 13h30-18h00
- Jeudi 9h00-12h00
- Samedi 10h00-12h00 / 13h30-17h00

www.val-de-sarthe.fr

SANTÉ/SOCIAL

■ PHARMACIE DE GARDE

www.3237.fr
0825 12 03 04 (0,15cts/minute TTC)

■ MÉDECIN DE GARDE

116 117
Le soir après 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés.
En cas d'urgence vitale, appelez le 15

■ ASSISTANTE SOCIALE VAL DE SARTHE

M^{me} FRAQUET Léa
02 43 77 23 90

■ SECOURS POPULAIRE

Place du Gué - Guécélard
www.secourspopulaire.fr/72-guecelard/
02 43 21 86 09

■ RESTO DU CŒUR

Local rue Maurice Loutreuil, La Suze-sur-Sarthe
02 43 20 42 60

■ S.O.S AMITIÉ

09 72 39 40 50 (7j/7 - 24h/24 - Appel gratuit)

■ ALLO ENFANCE EN DANGER

119 (7j/7 - 24h/24 - Appel gratuit)

■ VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

3919 (7j/7 - 24h/24 - Appel gratuit)

■ SOUFFRANCE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114 (7j/7 - 24h/24 - Appel gratuit)

■ CENTRE ANTI-POISON ANGERS

Urgence uniquement
02 41 48 21 21

■ URGENCE 114

Service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, via un dispositif de conversation totale (visio, texte, voix, images).
Par SMS : mettre **114** en destinataire
Par Internet : urgence114.fr
Par l'application mobile « **Urgence 114** » à télécharger sur votre smartphone

JEUNESSE

■ ECOLE DES TROIS TILLEULS

02 43 87 23 17

ce.0720275H@ac-nantes.fr

■ RESTAURANT SCOLAIRE

02 43 87 93 43

cantine@parignelepolin.fr

■ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE LE CLOS RENARD

02 43 57 05 14

closrenard@parignelepolin.fr

■ MERCREDIS-LOISIRS ET ALSH

Mercredis Loisirs à l'école René Cassin de Guécélard
ALSH réparti sur la CdC du Val de Sarthe selon activités

02 43 83 52 41

guichetfamilles@cc-valdesarthe.fr
ccvaldesarthe.portail-familles.net/

PRESSE

Correspondant presse le Maine Libre
Patrick Piquet-Pellorce

07 70 87 90 00

02 43 14 75 63

ppp5@wanadoo.fr

SERVICES PUBLICS

■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE

29 rue du 11 novembre, 72210 La Suze-Sur-Sarthe
02 43 83 51 12
www.val-de-sarthe.fr

■ SERVICES TECHNIQUES COMMUNAUTAIRES

02 43 83 99 90
Zone d'activités de la Bodinière
72210 Roëze-Sur-Sarthe

■ CONCILIATRICE DE JUSTICE

M^{me} GAMONT Marie-Danielle
Service gratuit, pour tous les litiges de la vie privée
06 26 68 07 94
marie-danielle.gamon@conciliateurdejustice.fr

■ TRÉSORERIE DE LA FLÈCHE

3 Allée de la Providence, 72200 La Flèche
02 43 48 54 10

■ CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Pré-demande en ligne : ants.gouv.fr
Prise de rendez-vous :
La Suze-sur-Sarthe : 02 43 77 30 49
Allonnes : 02 43 83 42 01
Arnage : 02 43 21 10 06

■ FRANCE SERVICE

Aide pour les démarches administratives
Gare de Voivres-lès-le-Mans
07 80 14 78 65
www.france-services.gouv.fr/

■ NUMÉRO D'ASTREINTE MAIRIE

06 70 23 62 86
Uniquement pour les urgences en dehors des heures d'ouverture de la Mairie





8 place de l'Eglise,
72330 Parigné-Le-Pôlin
02 43 87 84 35

PERMANENCES :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 12h00 - 14h00 17h00,
Tous les samedis matin : 9h00 12h00, Fermée le mercredi.



retrouvez toutes les infos de votre commune sur
www.parignelepolin.fr



« @communeparignelepolin »